

# CONSEIL NATIONAL

## ♦ résolution finale

**D**ANS le mouvement ouvrier français s'affirme, à travers les luttes, un véritable courant social qui met en œuvre le contrôle ouvrier et le contrôle populaire et pour nombre de travailleurs qui s'y inscrivent, l'autogestion représente, même de façon confuse, une perspective politique.

Cette perspective révolutionnaire de l'autogestion socialiste est radicalement différente de celle que propose la gauche traditionnelle : la construction du socialisme ne pourra être entreprise que si les travailleurs exercent eux-mêmes leur pouvoir.

Elle s'oppose à l'aspiration du parti communiste à une forme de « capitalisme d'Etat » et au refus du PS d'envisager le dépassement de la démocratie bourgeoise et d'un système capitaliste « amélioré ».

Cette perspective implique que la transition au socialisme ne peut être envisagée à travers l'utilisation de l'Etat actuel, avec son appareil administratif et répressif modelé par le capitalisme. Cet état devra donc être progressivement détruit et remplacé par les organes du pouvoir créés par les travailleurs. Cet objectif fondamental ne peut être atteint dans le cadre de la stratégie actuelle d'union de la gauche (PC - PS), dont le programme commun ne prévoit aucun bouleversement révolutionnaire de la société et de l'état actuel, et qui privilégie le terrain électoral pour l'affrontement avec la bourgeoisie.

Structurer et renforcer le courant autogestionnaire est donc fondamental pour notre stratégie. Pour créer de nouveaux rapports de force au sein du mouvement ouvrier, il faut effectivement exister comme force politique.

L'essentiel aujourd'hui pour la structuration du courant socialiste autogestionnaire est d'associer étroitement des mouvements, des organisations, des collectivités qui, « politiques » ou non, se fixent comme objectif l'autogestion socialiste au sein d'un **large mouvement pour l'Autogestion Socialiste**.

## nécessité de l'unité d'action

Notre orientation, l'axe stratégique du contrôle ouvrier, les mots d'ordre de transition vers l'autogestion socialiste, correspondent aux nécessités de la société et aux aspirations d'une grande partie des travailleurs.

Mais cette stratégie ne peut déboucher sur la prise du pouvoir que si elle est étendue à l'ensemble de la classe ouvrière et à de larges masses populaires. **C'est le sens de notre objectif d'Unité ouvrière et d'Unité populaire.**

Cette extension ne peut se réaliser sans prendre en compte le niveau réel de conscience des masses. Celui-ci se traduit notamment dans les organisations syndicales, CGT et CFDT, et par l'emprise des organisations à orientation réformiste, PC et PS, sur de larges masses et sur de nombreux militants.

Il est vain de vouloir chercher une unité efficace en dehors d'un processus d'alliance au niveau des forces que s'est données la classe ouvrière au cours de son histoire. Une unité conclue totalement en dehors de ces forces peut certes connaître des succès partiels. Elle ne pourra pas déboucher sur la prise du pouvoir.

Par ailleurs, cette recherche de l'unité à un double niveau (à la fois sur des objectifs et avec les organisations) est la seule qui puisse préparer non seulement le renversement du régime, mais aussi la période de transformation révolutionnaire de la société dans son ensemble.

Notre politique doit donc s'orienter vers la réalisation d'une forme d'unité à la fois dynamique et conflictuelle qui favorise les mutations internes du mouvement ouvrier au fur et à mesure des étapes de son affrontement avec la bourgeoisie.

L'affaiblissement politique du régime, l'aggravation des contradictions qu'il subit, l'incapacité où il est de contrôler le processus de restructuration du capitalisme ont provoqué de multiples luttes au sein desquelles le courant autogestionnaire a pris une part souvent déterminante et par lesquelles il a largement renforcé son influence.

Mais, malgré des victoires partielles, ces luttes restent ponctuelles et n'ont pas de débouché politique suffisant.

Or, l'affaiblissement même du régime (gouvernement Pompidou) peut ouvrir aujourd'hui une perspective de crise (de régime). La bourgeoisie se prépare à y répondre, soit avec des solutions autoritaires, soit avec une nouvelle offensive d'apparence libérale.

Les forces populaires ne peuvent rester inactives devant cette situation : elle peut au contraire leur offrir une chance de renverser le régime. Il n'y a cependant pas, l'expérience l'a montré, de possibilités de renversement du régime sans que les forces autogestionnaires soient activement partie prenante à la coalition populaire. Il est de leur responsabilité d'élargir l'unité en changeant la nature.

La réponse à cette situation réside dans la réalisation d'un **Pacte d'Unité d'Action anticapitaliste**.

Il s'agit de la conclusion d'un accord d'unité d'action entre les organisations politiques et syndicales qui ont adopté les orientations du Programme Commun et les organisations politiques et syndicales qui ont refusé d'y adhérer, pour aboutir à une plate-forme d'action anticapitaliste donnant naissance à une véritable unité populaire.

Tout en respectant scrupuleusement l'indépendance des organisations syndicales, il est nécessaire que celles-ci soient partie prenante d'un accord de l'ensemble du mouvement ouvrier. Il est certes normal que les organisations syndicales ne soient pas liées par des engagements rigoureux envers un gouvernement quel qu'il soit, et même s'il s'oriente vers la transition au socialisme. Mais il est indispensable qu'elles participent directement à l'élaboration collective des objectifs de la lutte anticapitaliste et à la définition des principales orientations de la prise du pouvoir et de la transition au socialisme.

Cette plate-forme doit être offensive et non défensive. Son objet est de modifier le rapport des forces dans le pays, elle doit y tendre en se définissant non pas en termes de promesses électorales pour l'avenir, mais d'objectifs de luttes de masses pour le présent.

Tel est le sens d'un Pacte d'Unité d'Action anticapitaliste qui a donc un caractère tactique et conflictuel, et qui ne saurait être confondu avec un accord de gouvernement. Il ne s'agit donc ni d'adhérer au programme commun, ni à la stratégie qui le sous-tend et que d'éventuelles améliorations de détail ne modifieraient pas. La conclusion de ce pacte créera les conditions favorables à l'ouverture d'un débat au sein du mouvement ouvrier sur les problèmes de la transition au socialisme en vue de l'approfondissement de l'unité dans une perspective offensive.

Cet approfondissement sera facilité par la participation active des forces autogestionnaires, dont le renforcement constitue une garantie essentielle sur la nature du socialisme à construire et sur les moyens d'y parvenir.

Le rapport des forces ainsi créé peut ouvrir une situation appelant l'élaboration d'un programme de gouvernement offensif, favorisant les conditions d'une transition au socialisme. Le PSU ne s'y dérobera pas, mais il considère que la réalisation d'un tel programme n'est possible que si les luttes sociales sont d'abord prises en charge politiquement dans cette plateforme d'action anticapitaliste.

Cette élaboration suppose aussi, si l'on se refuse à gérer le capitalisme par la simple occupation de l'Etat, que soient débattues les grandes orientations de la transition au socialisme et notamment l'articulation entre le pouvoir gouvernemental occupé par les représentants des forces populaires et les nouvelles forces de pouvoir autogestionnaires progressivement mises en place par les travailleurs et les couches populaires, ainsi que le soutien que ce gouvernement leur apportera. Cette élaboration suppose enfin que soient prises en compte les contre-offensives de la bourgeoisie, notamment par la neutralisation de ses appareils de répression.

L'expérience chilienne a confirmé que les travailleurs ne peuvent vaincre qu'en instituant leurs organes de contrôle et de pouvoir, en neutralisant les forces armées de la bourgeoisie et en organisant leur propre défense.

Les révolutionnaires doivent à la fois sauvegarder l'unité d'action des forces populaires et leur autonomie à l'égard de tendances réformistes.

26 novembre 1973 ■